

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D236

Séance du 24 février 2011 - Convocation du 17 février 2011

Compte rendu affiché le 4 mars 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD ; Mme GOYON par Mme GLATARD, M. GOJON par M. RODRIGUEZ ; M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Modification n° 8 du Plan Local d'Urbanisme

La Communauté Urbaine de Lyon, compétente en matière d'urbanisme, instruit actuellement la demande de modification n° 8 de son **Plan Local d'Urbanisme**.

La commune, sur la base des différents travaux de commission et afin d'anticiper différents projets d'intérêt général pour l'avenir, confirme par la présente les requêtes visant à obtenir les modifications listées en annexe à la présente délibération.

Ces différentes modifications ont été présentées dans le détail lors de la Commission Urbanisme du 10 février 2011 qui a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU le **Plan Local d'Urbanisme** du Grand Lyon,
- VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme en date du 10 février 2011,
- CONSIDERANT qu'il appartient aux communes de formaliser les demandes de modification du Plan Local d'Urbanisme concernant les améliorations ne bouleversant pas l'économie générale du document,
- **ADOpte les dispositions ci-dessus,**
- **DEMANDE au Conseil de la Communauté Urbaine d'intégrer les modifications sollicitées par la commune à la procédure n° 8 actuellement en cours,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 24 février 2011
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/02/2011
- Publication ou affichage le 28/02/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 28 février 2011

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.